

BAC PROFESSIONNEL NATATION SAUVETAGE

| NATATION SAUVETAGE | | PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE | |
|------------------------------|---|---|---|
| COMPETENCES ATTENDUES | | <p>Epreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat.</p> <p>Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant au moins 8 obstacles à franchir. Ces obstacles sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout contact avec un obstacle est pénalisé. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours.</p> <p>Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés; le candidat identifie celui choisi dans son projet.</p> <p>Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, type de mannequin remorqué (enfant ou adulte).</p> | |
| POINTS A AFFECTER | ELEMENTS A EVALUER | Compétence de NIVEAU 4 en cours d'acquisition | Compétence de NIVEAU 4 acquise |
| 12/20 | <p>Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles</p> <p>Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti</p> | <p>Moins de 7.15 (G), 8.00 (F) : 0,5 pt 6.45 (G), 7.30 (F) : 1 pt 6.15 (G), 7.00 (F) : 1,5 pt 5.45 (G), 6.30 (F) : 2 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépassement de temps (plus de 5'') ou arrêt avant la fin du retour : 0 pt Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10m : 1 pt Et distance supérieure à 15 m : 2 pts | <p>Moins de 4.30 (G), 5.15 (F) : 4,5 pts 4.15 (G), 5.00 (F) : 5 pts 4.00 (G), 4.45 (F) : 5,5 pts 3.45 (G), 4.30 (F) : 6 pts</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m : 5pts Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m : 6pts |
| 05/20 | <p>Nombre d'obstacles franchis Les contacts avec les obstacles sont autorisés mais pénalisés chacun d'un demi point.</p> <p>Nature de l'objet remorqué</p> | <p>5 : 2 pts 6 : 2,5 pts</p> <p>Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 1pt</p> | <p>7 : 3 pts 8 : 3,5 pts</p> <p>Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées : 1,5 pts</p> |
| 03/20 | <p>Conformité au projet annoncé</p> | <p>Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis mais la performance chronométrée varie (écart de 10'' à 20'' en plus ou en moins) : 2 pts</p> <p>Plus d'1 obstacle de différence : 0 pt</p> <p>1 obstacle de différence : 1 pt</p> | <p>Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé et pour la performance chronométrée (écart toléré de plus ou moins 10'') : 3 pts</p> |